



Fédération québécoise
d'athlétisme



Jeux de la francophonie canadienne

Moncton-Dieppe, 10 au 16 juillet 2017

MODALITÉS DE SÉLECTION ÉQUIPE DU QUÉBEC

Les Jeux de la francophonie canadienne sont au rang des plus grands rassemblements jeunesse au Canada. Ils mettent en valeur la culture francophone au pays dans un contexte de saine compétition.

L'Équipe du Québec de 10 filles et 10 garçons sera composée principalement d'athlètes de catégorie Juvénile (nés en 2000-2001), avec quelques places réservées aux athlètes de deuxième année Cadet (nés en 2002 exclusivement).

Lors de la *Rencontre printanière* du 6 mai à Longueuil, chaque athlète devra concourir dans les épreuves pour lesquelles il vise une sélection sur l'Équipe du Québec pour les Jeux de la francophonie canadienne.

Dates importantes

Date	Description
29 avril 2017	Date limite d'inscription à la <i>Rencontre printanière</i>
4 mai 2017	Date limite de déclaration d'intérêt
6 mai 2017	Sélection de l'équipe dans le cadre de la <i>Rencontre printanière</i> à Longueuil
10 juillet 2017	Départ de l'équipe à destination de Moncton-Dieppe, NB
11 au 15 juillet 2017	Jeux de la francophonie canadienne à Moncton-Dieppe
16 juillet 2017	Retour de l'équipe

Admissibilité

Pour être admissible à représenter le Québec aux *Jeux de la francophonie canadienne* (JFC), l'athlète doit :

- Être né en 2000, 2001 ou 2002;
- Être membre en règle de la FQA dans le secteur compétitif pour l'année 2017;
- Déclarer son intérêt à participer sur l'Équipe du Québec des JFC au plus tard le 4 mai 2017;
- Avoir les JFC comme principal objectif de compétition pour l'été 2017 (les représentants du Québec aux JFC ne seront pas admissibles à une sélection sur l'Équipe du Québec pour la Légion).

Épreuves

- Le programme des JFC offre douze épreuves individuelles en catégorie Juvénile (2000-2001) ainsi qu'en Cadet (2002), tant chez les filles que chez les garçons. Voir la liste de ces épreuves dans le tableau des normes de qualification à la dernière page de ce document;
- Une épreuve de relais 4x100m est également présentée en catégorie Juvénile, avec possibilité de sur-classement pour les athlètes de catégorie Cadet.

Contingent et limitations

- L'Équipe du Québec sera composée de 20 athlètes, soit 10 filles et 10 garçons;
- Deux-tiers des places sur l'Équipe du Québec seront réservées aux athlètes de catégorie Juvénile (2000-2001), l'autre tiers étant attribué aux athlètes de deuxième année Cadet (nés en 2002 exclusivement);
- Les athlètes sélectionnés devront prendre part lors des JFC à 3 épreuves individuelles;
- Un maximum de 2 représentants pourra être inscrit dans chaque épreuve.

Déclaration d'intérêt

Chaque athlète qui vise à se qualifier sur cette équipe doit déclarer son intérêt à représenter le Québec aux JFC en répondant aux 5 questions suivantes :

- 1) **nom de l'athlète.**
- 2) **expérience** : lister les participations – avec année et nom de la compétition – en équipe provinciale (Légion, Match Cadet) ainsi qu'en équipe régionale (Scolaires, Jeux du Québec).
- 3) **motivation** : répondre en quelques lignes à la question suivante :
« Qu'espères-tu retirer de ton expérience aux Jeux de la francophonie canadienne, tant sur le plan sportif que culturel ? ».
- 4) **coordonnées de contact des parents** : nom des parents avec leur adresse courriel et numéro de téléphone.
- 5) **nom de l'entraîneur.**

Cette déclaration d'intérêt doit se faire au moyen d'un courriel **envoyé par l'athlète lui-même** à l'adresse « jchapdelaine@athletisme.qc.ca » **au plus tard le jeudi 4 mai.**

Nota bene : Dans les épreuves où le niveau des participants à la compétition de sélection sera inférieur à la norme de qualification, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes qui n'auront pas participé à la compétition de sélection. Ces athlètes devront toutefois avoir complété leur déclaration d'intérêt avant la date limite du jeudi 4 mai.

Frais d'équipe

- Les frais d'équipe sont de DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250\$) par athlète. Le transport aller-retour ainsi que le transport local pendant le séjour à Moncton-Dieppe, l'hébergement, l'alimentation, le vêtement d'équipe et l'inscription aux épreuves des Jeux de la francophonie canadienne sont offerts sans aucuns frais additionnels. Les athlètes seront pris en charge par le personnel d'encadrement de l'équipe du départ le 10 juillet jusqu'au retour le 16 juillet.

Blessure ou maladie

- La FQA se réserve le droit de retirer de l'équipe un athlète blessé ou malade qui n'est pas en condition pour performer à son meilleur lors des JFC.
- Une fois l'athlète sélectionné, et jusqu'aux JFC, les parents de l'athlète doivent rapporter immédiatement toute blessure, maladie ou changement dans la situation de l'athlète qui pourrait affecter sa capacité à concourir au plus haut niveau. Un avis de blessure ou maladie doit être envoyé immédiatement à Jacques Chapdelaine (jchapdelaine@athletisme.qc.ca)
- Le défaut de rapporter adéquatement une blessure ou maladie avant l'événement entraînera pour l'athlète son retrait de l'équipe, et les parents seront responsables de tous les coûts associés à l'athlète pour cet événement.

Processus de sélection

Étape 1 – Qualification automatique

- La *Rencontre printanière* du 6 mai à Longueuil – volet du samedi après-midi – servira de compétition de sélection en vue d'une qualification automatique sur l'Équipe du Québec des JFC. La *Rencontre printanière* offrira toutes les épreuves individuelles présentées aux JFC.
- Dans chaque épreuve de la *Rencontre printanière*, les athlètes admissibles à représenter le Québec aux JFC qui se classeront parmi les deux premiers de leur catégorie d'âge tout en ayant atteint la norme de qualification en 2016 ou 2017 seront automatiquement qualifiés s'ils se classent :
 - Premier parmi les athlètes admissibles – avec norme de qualification – dans 2 épreuves;
 - Ou parmi les deux premiers athlètes admissibles – avec norme de qualification – dans 3 épreuves ou plus.

Étape 2 – Qualifications supplémentaires

- La composition de l'équipe sera finalisée à la discrétion du comité de sélection en tenant compte du contingent et des limitations énumérées précédemment.
- Pour finaliser la composition de l'équipe, le comité de sélection considérera les facteurs suivants :
 - Nombre d'épreuves où l'athlète pourra être sélectionné tout en ayant atteint la norme de qualification en 2016 ou 2017;
 - Classement lors de la compétition de sélection;
 - Expérience et motivation de l'athlète, tels que présentés dans sa déclaration d'intérêt;
 - Autres facteurs jugés pertinents par le comité de sélection.
- Dans les épreuves où le niveau des participants à la compétition de sélection sera inférieur à la norme de qualification, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes qui n'auront pas participé à la compétition de sélection. Ces athlètes devront toutefois avoir complété leur déclaration d'intérêt avant la date limite du jeudi 4 mai.

Circonstances exceptionnelles

Le comité de sélection se réserve le droit, après approbation du Directeur des programmes d'excellence, de sélectionner un athlète en vertu de circonstances exceptionnelles.

Normes de qualification de l'Équipe du Québec

Cadet féminin		Norme	Cadet masculin		Norme
100m		13.59	100m		12.37
200m		28.24	200m		25.21
300m		45.45	300m		40.27
800m		2:33.01	800m		2:14.15
1200m		4:05.66	1200m		3:36.58
2000m		7:22.62	2000m		6:32.00
Hauteur		1.39m	Hauteur		1.61m
Longueur		4.48m	Longueur		5.30m
Triple saut		9.58m	Triple saut		11.20m
Poids 3kg		9.32m	Poids 4kg		11.84m
Disque 1kg		22.86m	Disque 1kg		33.94m
Javelot 500g		26.35m	Javelot 600g		37.58m

Juvenile féminin		Norme	Juvenile masculin		Norme
100m		13.44	100m		11.80
200m		27.79	200m		24.07
400m		1:03.68	400m		54.15
800m		2:30.55	800m		2:06.83
1500m		5:15.53	1500m		4:26.58
3000m		11:35.57	3000m		9:47.82
Hauteur		1.45m	Hauteur		1.75m
Longueur		4.58m	Longueur		5.69m
Triple saut		9.65m	Triple saut		11.59m
Poids 3kg		10.20m	Poids 5kg		11.90m
Disque 1kg		25.88m	Disque 1.5kg		33.04m
Javelot 500g		32.43m	Javelot 700g		42.78m